



Janvier 2026

## À LA UNE

### 🔗 Vœux

Toute l'équipe Logement accompagné de la Direction des métiers vous souhaite une excellente année 2026 !



### 🔗 Facturation de la surconsommation d'eau : la période blanche se poursuit !

Le projet de facturation des surconsommations d'eau (au-delà de 165 litres/jour/personne) est en route. Depuis le mois de septembre 2025, la période blanche est lancée. C'est-à-dire que les résidents reçoivent avec le quittancement une facture fictive s'il y'a surconsommation.

Comme annoncé le 15 décembre, à la suite des différentes réactions suscitées chez les résidents, il a été décidé de prolonger cette période blanche jusqu'en avril 2026. Cela leur permettra de mieux s'approprier la démarche et de venir vous rencontrer pour toutes questions relatives aux factures reçues.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter :  
Mouna Mechichi [mouna.mechichi@Coallia.org](mailto:mouna.mechichi@Coallia.org) ou Séverine Etchecahar  
[severine.etchecahar@Coallia.org](mailto:severine.etchecahar@Coallia.org) à la Direction des métiers, de l'activité et des territoires (DMAT).

## ACTUALITÉS

---

### 🔗 Aide spécifique : nouveau périmètre

La loi de finances pour 2025 a élargi la liste des structures au sein desquelles les résidents peuvent bénéficier d'une aide spécifique pour le paiement de leurs frais d'électricité, lorsque ces derniers sont inclus dans la redevance (en lieu et place du chèque-énergie).

Les Foyers de travailleurs migrants (FTM) conventionnés à l'Aide personnelle au logement (APL) et les logements en intermédiation locative (IML) (avec contrat d'énergie intégrés à la redevance) intègrent ce nouveau dispositif. A savoir que les résidents des foyers conventionnés à l'APL vont pouvoir bénéficier, au même titre que ceux des résidences sociales, d'une aide mensuelle de 15.20€.

A ce jour, les fonds au titre de 2025 n'ayant pas encore été versés, une rétroactivité de l'aide sera faite courant 2026. Nous vous tiendrons au courant, avec les équipes de la DOSI, dès que cette rétroactivité pourra être opérationnelle sur le quittancement.

Pour les FTM conventionnés à l'APL mais avec des chambres à lits multiples, l'aide de 15.20 € devra être partagée par le nombre de lits. Cela nécessitant un développement sur Salsa, nous reviendrons vers vous très prochainement lorsque celui-ci sera opérationnel.

### 🔗 Système de management intégré (SMI) :

2025 a vu le lancement de nombreux projets, dont la mise à jour du Système de management intégré (SMI). Ce SMI regroupe l'ensemble des processus, procédures et modes opératoires qui régissent nos métiers. Cela permet de donner un cadre à nos missions, d'indiquer qui fait quoi et comment.

La mise à jour du SMI Logement accompagné a démarré et a réuni plusieurs groupes de travail composés de professionnels (merci à eux pour leur participation !). A ce jour, une nouvelle procédure « procéder au peuplement », une procédure « Accueil » et un mode opératoire « Admission » ont été créés.

L'objectif est de proposer un SMI Logement accompagné complet (de la création de la résidence à la sortie du résident) au 31/12/2026.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet et, le moment venu, de vous présenter l'ensemble de ce SMI Logement accompagné.

## 🔗 Accès aux droits sociaux

L'UNAFO publie une nouvelle édition de son « Guide juridique et pratique – Accès aux droits sociaux ». Cet outil de référence s'adresse aux professionnels de l'accompagnement social, aux responsables d'hébergement, engagés au quotidien auprès des personnes en situation de précarité ou de fragilité sociale. Une vraie mine d'or pour accompagner au mieux le public et éviter le non-recours aux droits.

Vous trouverez ce guide en version numérique sur le site de l'UNAFO **et à cette adresse** : <https://www.unafo.org/centre-de-ressources/guide-sommaire/>



## 🔗 Le livret d'accueil



Coallia met à la disposition de toutes les résidences sociales (ex FTM, généralistes, Pensions de famille, Résidences accueil, Foyers jeunes travailleurs ou Résidences jeunes actifs) un livret d'accueil qui a été mis à jour en 2025. Ce livret est national et doit être distribué aux nouveaux résidents, lors de la contractualisation. Vous le trouverez joint à cette newsletter.

Pour le commander, voici la marche à suivre : vous remplissez le tableau « Tableau de commandes, livret d'accueil RS », vous l'envoyez à Corinne SIMOIS ([corinne.simois@Coallia.org](mailto:corinne.simois@Coallia.org)) ou Faneva Raoelinjatovo ([faneva.raoelinjatovo@Coallia.org](mailto:faneva.raoelinjatovo@Coallia.org)), en mettant en copie [dircom@Coallia.org](mailto:dircom@Coallia.org). Il est à noter qu'après signature, le délai de livraison est d'environ 10 jours.

### Pièces jointes :

- Livret d'accueil <https://coallies.coallia.org/wp-content/uploads/2026/01/livret-daccueil-residences-sociales-2025.pdf>
- Tableau de commande : <https://coallies.coallia.org/wp-content/uploads/2026/01/tableau-de-commande-livret-daccueil-rs.xlsx>

## 🔗 Le Design Social : kesako ?

Comment développer une relation de confiance entre les résidents et nous ? Comment faire des conseils de concertation des leviers de participation pour les résidents ?



Le Design Social est une méthode concrète, originale et collaborative. Basée sur la co-élaboration avec l'ensemble des parties prenantes (résidents, professionnels, partenaires, etc.) le Design Social s'organise autour de 4 étapes : immersion, co-conception, prototypage et expérimentation. Il permet d'apporter des solutions réalistes aux problématiques rencontrées.

Vous voulez en savoir plus ? Vous trouverez en PJ le guide complet du Design Social ainsi qu'une synthèse.

*Pièces jointes :*

- <https://coallies.coallia.org/wp-content/uploads/2026/01/grand-guide-du-design-social-2025.pdf>
- <https://coallies.coallia.org/wp-content/uploads/2026/01/petit-guide-du-design-social-2025.pdf>

## 🔗 Le Rapport d'activité

Vous trouverez de nouveau en PJ la trame du rapport d'activité du Logement Accompagné pour l'année 2025.

Pièce jointe : <https://coallies.coallia.org/wp-content/uploads/2026/01/trame-rapport-dactivite-logement-accompagne-2025.docx>

## AGENDA

- **Formation « Accès au logement de droit commun » par l'AFPOLS** : cette formation est vivement conseillée pour les responsables d'hébergement afin de mieux connaître les démarches favorisant la sortie des résidents vers un logement de droit commun afin d'assurer une fluidité dans le parcours résidentiel.

Voici les dates pour l'année 2026 :

- Session 1 : 24 & 25 mars (déjà ouverte sur Talent Soft)
- Session 2 : 21 & 22 mai
- Session 3 : 08 & 09 octobre

- Session 4 : 19 & 20 novembre
- Session 5 : 03 & 04 décembre
- **Formation Gestion locative/Gestion des impayés (à destination des RH/DTA/DT)**

Gestion locative : 6/7 mai et 7/8 septembre 2026

Gestion des impayés : 8/9 juin et 21/22 septembre 2026

## CONTACTS

---

**Severine ETCHECAHAR**

**Responsable Pôle Logement accompagné**

[severine.etchecahar@Coallia.org](mailto:severine.etchecahar@Coallia.org)

**Valérie ROUSSEL**

**Conseillère technique**

**PF/RA, FJT/RJA, LHSS, LAM, Chez soi d'abord**

[valerie.rousseau@Coallia.org](mailto:valerie.rousseau@Coallia.org)

Pour toute information ou contribution, contactez-nous !